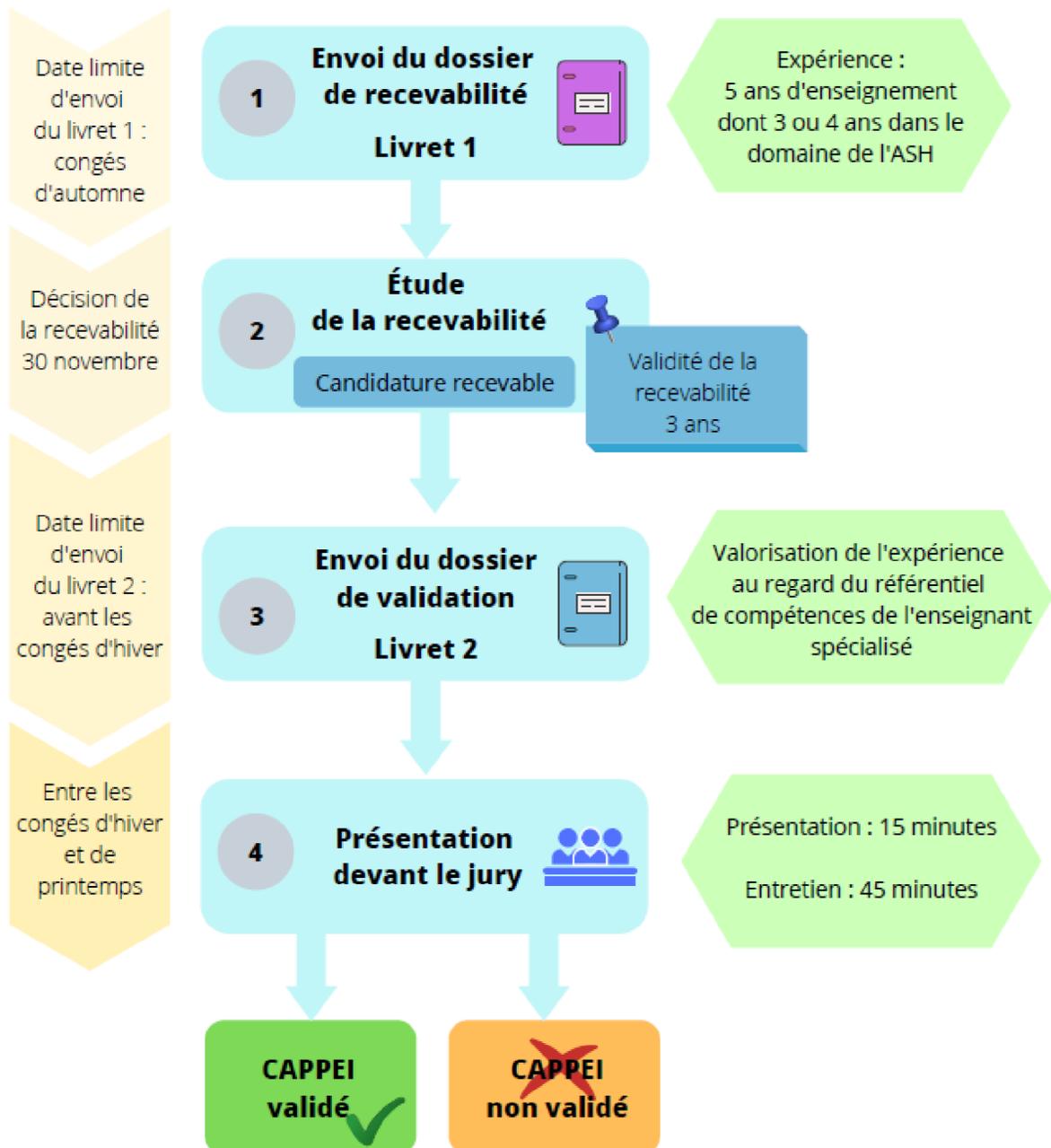


Parcours de la VAEP

Validation des acquis de l'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif



3. Le dossier de recevabilité – livret 1

Le dossier de recevabilité (**livret 1**) sera adressé au recteur d'académie avant la date limite. Cette date, publiée par l'académie, sera située avant les vacances d'automne.

Le livret 1 permet de présenter l'ensemble du parcours de façon synthétique.

L'étude de ce dossier permettra de déterminer si la candidature à la VAEP est recevable.

Les critères de recevabilité sont les suivants (l'ancienneté est calculée au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours) :

- avoir exercé la fonction de professeur du 1^{er} ou du 2nd degré pendant une durée minimale de cinq ans ;
- dont une expérience minimale dans le domaine de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap :
 - o de trois ans à temps complet ;
 - o ou de trois à six ans à temps partiel avec un minimum de 50 % des obligations réglementaires de service.

Le dossier de recevabilité comprend trois parties.

1. L'identité du candidat

Le candidat indique dans cette partie son identité et sa situation administrative.

2. Le parcours de formation

Les formations initiales et continues, les diplômes, concours et certifications professionnelles obtenus sont indiqués.

3. Le parcours professionnel

L'ensemble du parcours professionnel et en particulier les postes occupés en lien avec l'École inclusive et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers sont spécifiés. Il est possible, le cas échéant, d'indiquer des activités exercées comme bénévole.

Des pièces justificatives sont jointes au dossier (état-civil, diplômes, certifications professionnelles, dernier rapport d'inspection ou compte rendu de rendez-vous de carrière, justificatifs de l'expérience professionnelle).

4. Le dossier de validation – livret 2

Si la candidature a été jugée recevable par le recteur d'académie, le livret 2 doit être adressé à l'autorité administrative compétente. L'objectif de ce dossier est de mettre en valeur des connaissances, des aptitudes et des compétences qui ont été développées au fil de l'expérience professionnelle, sociale et personnelle. Les activités relatives doivent permettre de valoriser les compétences du candidat en lien avec le référentiel des compétences spécifiques d'un enseignant spécialisé.

Le jury cherchera à connaître dans le détail la réalité des activités exercées, le champ d'intervention, la démarche employée pour les réaliser, les initiatives personnelles engagées, les difficultés rencontrées, leur dimension inclusive.

Un maximum de trois activités significatives mises en œuvre pour scolariser des élèves à besoins éducatifs particuliers doivent être présentées et analysées. Les activités seront détaillées en suivant un plan logique et cohérent.

1. Contexte de l'activité

- Le lieu d'exercice, l'école, l'établissement, la structure...
- La classe, l'unité d'enseignement, les élèves
- L'environnement humain (la hiérarchie, les collègues, les AESH, la vie scolaire, les familles...)
- Les moyens matériels

2. Présentation et analyse d'activités d'enseignement

- Mise en lien de l'analyse de la pratique avec les apports théoriques et les textes officiels
- Présentation de productions concrètes (productions écrites d'élèves, échanges transcrits...) étayant l'analyse
- Mise en lien des pratiques pédagogiques et des réussites des élèves

3. Évolutions de la pratique

Explicitement en quoi l'expérience présentée a permis non seulement de faire progresser les élèves, mais également de faire évoluer la pratique pédagogique du candidat, pour atteindre des compétences d'enseignant spécialisé (prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, rôle de personne-ressource...).

4. Difficultés rencontrées et solutions proposées

Présentation des éventuelles difficultés rencontrées et des solutions proposées.

5. Présentation devant le jury

L'entretien avec le jury est mené à partir du dossier (livret 2) élaboré par le candidat portant sur sa pratique professionnelle. La présentation par le candidat, d'une durée de 15 minutes, est suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes.

Le candidat doit notamment témoigner de sa connaissance des modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, de sa capacité à prendre en compte les besoins des élèves dans le domaine de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

6. Décision du jury

Les acquis de l'expérience professionnelle sont appréciés par le jury sur la base du dossier et de l'entretien. Le jury détermine les connaissances et aptitudes qu'il déclare acquises.

Il peut décider :

- d'une validation totale, le candidat est titulaire du Cappei ;
- d'une non-validation.

Annexe VII – Dossier de recevabilité de la VAEP – Livret 1

Dossier de recevabilité à adresser au recteur d'académie

Date limite de réception : __ / __ / 20 __ (avant les congés d'automne).

Critères de recevabilité (l'ancienneté est calculée au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours) :

- avoir exercé la fonction de professeur du 1^{er} ou du 2nd degré pendant une durée minimale de cinq ans ;
- dont une expérience minimale dans le domaine de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap :
 - de trois ans à temps complet,
 - ou de trois à six ans à temps partiel avec un minimum de 50 % des obligations réglementaires de service.

Décision de la recevabilité de la candidature transmise avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.

Durée de validité de la recevabilité : 3 ans.

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Madame Monsieur

Nom : _____

Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance (département ou pays) :

le __ / __ / ____ à _____ (_____)

Nationalité : _____

Adresse (n°, rue, avenue, etc.) :

Code postal : _____ Ville : _____

☎ domicile : _____ ☎ portable : _____

Mél : _____

VOTRE SITUATION ACTUELLE :

Administration : _____

Corps d'appartenance : _____

Grade : _____

Discipline (pour les professeurs du 2nd degré) : _____

Poste occupé au 01/09/20 __ : _____

Ancienneté générale de service au 01/09/20__ : __ années __ mois __ jours

Nom : _____ Prénom : _____

VAEP – Livret 1 – session 20__ _

VOTRE EXPÉRIENCE AU REGARD DU PROFIL RECHERCHÉ

Les acquis de l'expérience professionnelle d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des compétences, des aptitudes professionnelles et des connaissances qu'il a acquis dans l'exercice d'une activité en qualité de professeur.

RECEVABILITE : RECENSEMENT DES SERVICES EN TANT QUE PROFESSEUR

Présentez dans le tableau ci-dessous tous les postes que vous avez occupés en tant que professeur en commençant par l'expérience la plus récente.

Indiquez dans la dernière colonne s'il s'agit d'une expérience sur un poste de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap en justifiant.

Période	Durée	Corps / emploi	Établissement / autre	Poste occupé	Poste de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap
Durée d'expérience en tant que professeur au 01/09/20__ _				Durée d'expérience dans la scolarisation d'élèves à BEP au 01/09/20__ _ :	

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

souhaite présenter un dossier de VAEP (livret 2) conduisant à la délivrance du Cappei.

Je déclare sur l'honneur :

- l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier (livret 1) ;
- avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations*.

À _____, le __/__/____ Signature obligatoire

* En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité.

Nombre total de pages de cette rubrique
(y compris cette page de garde)

Annexe VIII – Dossier de validation de la VAEP – Livret 2

Dossier de validation à adresser au recteur d'académie.

Date limite de réception du dossier par l'académie : 31 / 01 / 20 __

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Année scolaire d'obtention de la recevabilité de la demande : 20 __ / 20 __

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Madame Monsieur

Nom : _____

Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance (département ou pays) :

le __ / __ / ____ à _____ (_____)

Nationalité : _____

Adresse (n°, rue, avenue, etc.) :

Code postal : _____ Ville : _____

☎ domicile : _____ ☎ portable : _____

Mél : _____

SITUATION ACTUELLE :

Administration : _____

Corps d'appartenance : _____

Grade : _____

Discipline (pour les professeurs du 2d degré) : _____

Poste occupé au 01/09/ 20 __ : _____

Ancienneté générale de service au 01/09/20__ : __ années __ mois __ jours

MODE D'EMPLOI

Vous avez effectué une demande de validation des acquis de l'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (VAEP) en déposant votre dossier de recevabilité (livret 1) auprès de votre académie. Votre demande a été déclarée recevable. Cette décision est valable **pendant 3 ans** sous réserve d'évolution réglementaire de la certification Cappei.

Désormais, **vous allez renseigner ce dossier de validation (livret 2).**

Il s'agit d'un questionnaire guidé pour vous aider à décrire les activités les plus significatives que vous réalisez ou avez réalisées et qui correspondent aux activités du référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé.

C'est à partir de la description détaillée de vos activités et du contexte dans lequel vous les exercez que le jury détectera les connaissances et compétences que vous mettez en œuvre et vérifiera ensuite si elles sont conformes aux exigences du Cappei.

À la suite de l'évaluation que le jury aura faite de votre dossier de validation, il vous recevra en entretien et transmettra une proposition de validation ou non au recteur qui décidera.

Vous devez, dans un premier temps choisir les activités les plus significatives que vous allez décrire. Celles-ci doivent témoigner de la scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

Vous décrirez **au maximum 3 activités**, numérotées de 1 à 3. Pour chaque activité, vous présenterez :

- la structure (école, établissement ...) dans laquelle vous exercez ou avez exercé ;
- le poste que vous occupez ou occupiez ;
- l'activité. Vous pouvez vous appuyer sur des situations concrètes et fournir des exemples de séquences ou de séances, des travaux d'élèves, des documents numériques...

VOTRE CV

Vous mettez en exergue les expériences en rapport direct avec le référentiel des compétences spécifiques d'un enseignant spécialisé.

INTRODUCTION

Vous apportez notamment des informations afin d'expliquer au jury votre motivation et vos objectifs.

FICHE DESCRIPTIVE DE LA STRUCTURE

Présentez la structure de l'activité n° ____.

À titre indicatif, vous pouvez développer les points suivants :

- Nom et statut (forme juridique : école, établissement scolaire, établissement médico-social, établissement pénitentiaire, société, association, etc...)
- Activités de votre structure (niveau scolaire, ...)
- Effectif (nombre de professionnels, nombre d'élèves)
- Niveau des élèves, présence de dispositifs spécifiques dans le domaine de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap (Ulis, unité d'enseignement -UE, -UEE, Segpa, Erea), établissement de l'éducation prioritaire (REP, REP+) ...
- Localisation géographique
- ...

FICHE DESCRIPTIVE DU POSTE OCCUPÉ

Indiquez l'intitulé du poste et présentez votre poste (ce que vous faites réellement).

Activité n° ____

À titre indicatif, vous pouvez développer les points suivants :

- Indiquez votre statut : fonctionnaire, contractuel, nommé à titre provisoire ou définitif...
- Quelle place occupez-vous dans la structure ou le dispositif ? Indiquez les personnes avec lesquelles vous travaillez (hiérarchie, collègues, AESH, ...).

Précisez les missions que vous réalisez.

Vous indiquerez :

- les classes dans lesquelles vous enseignez ;
- le cas échéant, vos fonctions de personne-ressource, de direction d'école, de tuteur ;
- si des changements importants ont marqué l'évolution de votre emploi, de quel ordre étaient-ils ? Comment avez-vous fait face à ces changements ?
- expliquez si vous avez eu la possibilité de proposer des améliorations ou des changements sur votre poste de travail.

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ

Votre fiche sera structurée selon le déroulé présenté ci-dessous.

1. Présentation de l'activité (contexte, objectif(s), fréquence...) :
2. En vous appuyant sur une ou des situation(s) vécue(s), décrivez comment vous vous organisez et comment vous procédez pour réaliser cette activité.

Vous montrerez comment vous tenez compte :

- des ressources disponibles (matériel, informations, connaissances mobilisées, partenaires, ...);
- des contraintes existantes (sécurité, délais, hygiène, ...);
- des relations internes et externes (avec les élèves, les partenaires, les familles, ...);
- de la réglementation, des programmes scolaires;
- ...

et vous argumenterez vos choix.

3. Comment est évaluée cette activité ? (auto-évaluation, résultats des évaluations des élèves, évaluation par la hiérarchie, ...)

Le cas échéant, indiquez ce qui pourrait être amélioré et comment.

RÉCAPITULATIF DU CONTENU DU LIVRET

Vérifiez que les éléments suivants figurent dans votre livret et inscrivez-en le nombre. Précisez les numéros de page dans la colonne de droite.

Documents	Nombre	Numéro de page
Votre CV <i>Vous surlignerez les expériences en rapport direct avec le Cappei</i>		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) structure(s) – 3 maximum		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) poste(s) occupé(s) – 3 maximum		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) activité(s) – 3 maximum		
<i>Si besoin</i> Annexes : préparations, fiches de séquences, de séances, schémas, travaux d'élèves...		
Déclaration sur l'honneur		

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

déclare sur l'honneur :

- l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier (livret 2) ;
- avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations*.

À _____, le __ / __ / ____ Signature obligatoire

* En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité.

Nombre total de pages de ce livret
(y compris cette page)